



HAL
open science

Licence Sciences de la vie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la vie. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02037862

HAL Id: hceres-02037862

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037862v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de la vie

- Université Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences de la vie* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) a pour objectif d'apporter aux étudiants une formation pluridisciplinaire dans le domaine des sciences du vivant. Elle est organisée en semestres sur trois années et présente une spécialisation progressive. La principale finalité de la licence est de faciliter la poursuite d'étude en master. Les enseignements sont dispensés sur le site de l'UBO à Brest, sous la responsabilité de l'unité de formation et de recherche Sciences et Techniques (UFR ST).

L'accès en première année se fait via le portail « sciences de la vie - chimie - sciences de la terre », puis la formation se différencie en quatre parcours dont trois ont ouvert ces dernières années : *Biologie des organismes et des populations (BOP)*, *Biologie cellulaire et physiologie (BCP)*, *Biologie-Sciences de la terre et de l'univers (Bio-STU)*. Le parcours *BOP* est principalement tourné vers l'écologie et la biologie évolutive et a pour but de donner une vision intégrative de la biologie du niveau moléculaire au niveau écologie. Le parcours *BCP* apporte une formation sur les mécanismes moléculaires et cellulaires permettant de comprendre les grandes voies métaboliques et physiologiques. Le parcours *Bio-STU* est bidisciplinaire en associant biologie et géologie et a pour finalité l'acquisition des prérequis pour passer le concours du professorat du second degré (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, CAPES).

Synthèse de l'évaluation

La licence mention *Sciences de la vie* est positionnée au sein du champ *Sciences, technologies et santé (STS)*. Elle comporte quatre parcours complémentaires, dont un n'a jamais ouvert et n'est donc pas évalué ici. Chaque semestre de 30 crédits européens (ECTS) est organisé avec une progression régulière et comporte des unités d'enseignement (UE) disciplinaires et transversales (langue, informatique, préparation à la vie professionnelle). Elles permettent à l'étudiant d'acquérir son autonomie en devenant capable de mobiliser ses connaissances pour analyser et résoudre un problème en structurant son raisonnement. Cette organisation les prépare efficacement à la poursuite d'étude, en master le plus souvent (master *Biologie et santé* et master *Sciences biologiques marines* proposés à l'UBO), mais aussi dans d'autres types de formations.

Le parcours *Biologie des organismes et des populations (BOP)* orienté vers l'écologie et l'évolution présente un fort attrait et voit ses effectifs croître. Il s'insère bien dans le contexte socio-économique local, que ce soit dans le domaine du végétal ou de la mer, et prépare très bien au master *Sciences de la mer et du littoral* qui est inclus dans le champ *Mer et littoral* auquel aurait pu être rattachée cette licence. Les UE orientées vers la connaissance du milieu marin qui sont proposées en font l'originalité.

Le parcours *Biologie cellulaire et physiologie (BCP)* s'appuie sur le milieu médical et bénéficie d'une participation d'enseignants de l'UFR de médecine. Son ancrage est également fortement local et il prépare aussi à la bonne insertion des étudiants dans divers masters. Ses effectifs ont progressé ces dernières années ce qui montre son intérêt et son attractivité.

Le parcours *Bio-STU* est destiné à la formation des enseignants de sciences de la vie et de la terre (SVT) qui poursuivront ensuite leur préparation du CAPES. Ce parcours est partagé avec la licence mention *Sciences de la terre* et la plupart des unités d'enseignement (UE) de géologie sont mutualisées avec cette licence, ce qui affecte la lisibilité et la différenciation de ces deux formations. Ses effectifs sont plus réduits que ceux des autres parcours.

Le premier semestre est commun à ces trois parcours. Le parcours *Bio-STU* se différencie dès le deuxième semestre, mais peut être rejoint plus tardivement. La séparation des parcours *BOP* et *BCP* commence au semestre 4 avec une UE de spécialisation et s'accroît aux semestres suivants. Les différents parcours partagent des UE optionnelles qui apparaissent à partir du semestre 5 et se diversifient au semestre 6 (S6). Le parcours *Bio-STU* présente deux orientations en S6, l'une en

biologie, l'autre en géologie qui déterminent au final le rattachement aux licences *Sciences de la vie* ou *Sciences de la terre*.

Les taux de réussite et la bonne insertion en master des diplômés montrent la bonne adaptation des parcours à leur objectif. L'accueil d'étudiants venant de première année commune aux études de santé (PACES), titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS), même en cours d'année, révèle une bonne mise en pratique de la semestrialisation. Le suivi des étudiants est satisfaisant tout comme leur évaluation et le fonctionnement des jurys.

L'ouverture vers la professionnalisation des étudiants est menée grâce aux enseignements des UE transversales, ce qui préserve le contenu scientifique de la formation mais laisse une place limitée à la réflexion sur le projet professionnel. L'ouverture vers des formations professionnelles telles que les licences professionnelles qui ne reçoivent que peu de candidatures d'étudiants de licence n'est pas suffisamment promue par la licence. Le lien avec la recherche est en revanche bien établi, au travers notamment d'un stage en laboratoire et de la réalisation de mini-projets de recherche.

La mobilité internationale entrante et sortante reste ponctuelle, en fonction des éventuelles demandes et des possibilités d'échanges dans le cadre Erasmus. Une discussion est engagée sur la place de l'international dans la licence, avec l'ouverture éventuelle d'un parcours international en anglais.

Le pilotage de la licence *Sciences de vie* n'est pas structuré. Il n'y a pas de comité pédagogique ni de conseil de perfectionnement dédié (et de composition adéquate). Ceci est d'autant plus regrettable que se posent des questions liées à l'intervention de vacataires et contractuels divers et donc à l'homogénéité et à la qualité de la formation. Ce conseil de perfectionnement devrait aussi s'interroger sur l'adéquation entre l'offre de formation et ses forces vives par rapport au nombre d'étudiants à former. Le nombre élevé d'UE optionnelles est peut-être à revoir, même si leur mutualisation en réduit la charge. La procédure d'autoévaluation a été bien intégrée par le département, la composante et l'établissement. Les évaluations des enseignements par les étudiants sont systématisées.

Globalement la licence *Sciences de la vie* remplit ses objectifs mais divers éléments sont encore perfectibles, d'où la mise en exergue de points faibles et de recommandations ci-dessous.

Points forts

- Mention pluridisciplinaire attractive pour les parcours *BOP* et *BCP*.
- Très bon positionnement dans le champ *STS*, positionnement possible dans le champ *Mer et littoral*.
- Bonne qualité de l'initiation à la recherche.
- Bonne prise en compte de l'autoévaluation et de l'évaluation faite par les étudiants dans l'évolution de la formation.

Points faibles

- Absence de structures de pilotage à l'échelle de la mention, notamment de conseil de perfectionnement.
- Manque d'ouverture sur les formations professionnelles.
- Faibles effectifs du parcours *Bio-STU*.
- Offre de formation probablement au-delà des capacités d'encadrement.
- Absence de supplément au diplôme dans le dossier
- Double positionnement du parcours *Bio-STU* dans deux mentions de licence, ce qui n'est pas très lisible

Recommandations

Le pilotage de la formation repose sur une équipe pédagogique large qui a des préoccupations essentiellement à l'échelle de la composante. Il paraît donc judicieux de mettre en place un conseil de perfectionnement qui soit dédié à la licence *Sciences de la vie*, afin de traiter des questions qui lui sont spécifiques en lien avec les masters susceptibles d'accueillir une part importante d'étudiants.

Face aux difficultés d'encadrement rencontrées par l'équipe pédagogique, liées au recours important à des non-titulaires, il serait souhaitable qu'une réflexion soit engagée au niveau de l'université pour remédier à ce point.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La déclinaison en trois parcours de la licence <i>Sciences de la vie</i> est en bonne adéquation avec ses objectifs. Chaque parcours est organisé en semestres de 30 ECTS. Le volume horaire est d'environ 300 heures par semestre (fluctuations liées au contenu des UE transversales).</p> <p>Les UE transversales apportent une progression en langue étrangère, en informatique et une ouverture vers les formations professionnelles. Des UE optionnelles occasionnellement mutualisées entre parcours sont proposées à partir du semestre 5.</p> <p>Les parcours <i>BOP</i> et <i>BCP</i> permettent une poursuite d'études vers les masters de l'UBO, traduisant la bonne adéquation de leur contenu et méthodes pédagogiques à leurs objectifs.</p> <p>Le dossier fourni soulève des questions sur le parcours <i>Bio-STU</i>, notamment en S6 avec des UE dont le volume horaire d'enseignement ne correspond pas au nombre d'ECTS attribués (1 UE de 9 ECTS sans heure d'enseignement, 1 UE dont le nombre d'ECTS dépend du groupe optionnel dans lequel elle est choisie). Ce parcours étant rattaché à deux mentions, il faudrait veiller à ce que son organisation (UE, ECTS) soit mentionnée avec la même information.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence <i>Sciences de la vie</i> est intégrée et essentielle dans l'offre de formation du champ <i>Sciences, technologies, santé</i> mais pourrait l'être également pour le champ <i>Mer et littoral</i>, dont le master constitue un débouché notable des étudiants surtout provenant du parcours <i>BOP</i> dont certaines UE ont une coloration marine bien marquée. Cette licence avec son parcours <i>BOP</i> s'insère dans un contexte local assez favorable et dynamique dans le domaine du végétal (Institut national de la recherche agronomique (INRA), Vegenov, Bretagne Plants, Conservatoire botanique national de Brest) et surtout de la mer (Institut universitaire européen de la mer, Oceanopolis). Les partenariats avec l'UFR de médecine et ses laboratoires constituent un solide support pour le parcours <i>BOP</i>. Le parcours <i>Bio-STU</i> ne bénéficie pas de support notable hors UFR Sciences et techniques. L'ancrage de la formation dans le contexte socio-économique local justifie son fonctionnement mais peut constituer un risque de manque de débouchés.</p> <p>Des redondances existent avec des licences des autres universités de Bretagne, mais l'UBO attire principalement pour son master spécifique consacré au domaine Mer et littoral et de ce fait, la licence <i>Sciences de la vie</i> et son parcours <i>BOP</i> sont assez attractifs.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La mention <i>Sciences de la vie</i> est une formation essentiellement universitaire mais grandement pluridisciplinaire qui s'appuie, pour l'essentiel, sur les enseignants-chercheurs de l'établissement (principalement le département de Biologie de l'UFR Sciences et Techniques). Néanmoins, le recours important (16 % des heures) à des attachés temporaires d'enseignement et de recherche, moniteurs, contractuels est perçu comme source de fragilité et d'hétérogénéité de la formation. Des intervenants des organismes de recherche (INRA, CNRS, IRD) sont aussi sollicités. Aucun professionnel ne semble intervenir dans la formation.</p> <p>La coordination de l'enseignement organisée à l'échelle de l'UFR implique une réunion par mois. Le besoin d'une meilleure coordination est exprimé. L'offre de formation riche de trois parcours et d'UE optionnelles en L3 paraît dépasser la capacité d'encadrement de l'équipe pédagogique, d'autant plus que le parcours <i>Bio-STU</i> est suivi par un nombre réduit</p>

	d'étudiants avec une offre optionnelle importante.
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs d'étudiants inscrits montrent une progression assez régulière, en L1 (de 302 en 2010/11 à 414 en 2014/15), en L2 (de 140 en 2010/11 à 221 en 2014/15) et en L3 (de 134 en 2010/11 à 209 en 2014/15). Les répartitions sont inégales entre les parcours : le parcours <i>Bio-STU</i> fluctue en L2 entre 13 et 35 étudiants et n'atteint pas 20 étudiants en L3, alors que le parcours <i>BCP</i> passe de 60 à 100 étudiants en L2 et de 50 à 80 en L3, et que le parcours <i>BOP</i> passe de 50 à plus de 80 étudiants en L2 et de 50 à plus de 100 étudiants en L3. L'attrait du parcours <i>BOP</i> en L3 apparaît nettement.</p> <p>C'est en L1 que la réussite est la plus faible (51 à 58 % selon l'année). Elle est meilleure en L2 (76-82 %) et en L3 (83-87 %). La plupart des étudiants de L2 poursuivent en L3.</p> <p>Les poursuites d'études vers les masters locaux (près de deux tiers des étudiants) ou nationaux (environ un tiers des étudiants) sont largement majoritaires et stables. D'autres débouchés (notamment vers des écoles d'ingénieur) sont signalés. Il n'y a pas de statistiques d'insertion professionnelle directe qui reste exceptionnelle.</p>

Place de la recherche	<p>Les enseignants-chercheurs et les chercheurs qui font partie de l'équipe pédagogique assurent le lien entre l'enseignement et la recherche. Les visites de laboratoires organisées pour les étudiants renforcent ce lien à la recherche.</p> <p>Le lien avec les laboratoires est favorisé par l'UE transversale de L2 consacrée à l'insertion à la vie professionnelle qui permet un stage de découverte de deux semaines minimum en laboratoire. En L3, la réalisation de mini-projets de recherche (mise en place de protocole, interprétation) en binômes permet une initiation à la recherche (UE optionnelles non précisées). Il se termine par un mémoire et une soutenance orale. L'initiation à la recherche est donc très satisfaisante pour une licence.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Les UE transversales sont bien utilisées pour la professionnalisation mais une part seulement de leur contenu y est consacrée car elles comportent aussi d'autres matières utiles aux disciplines scientifiques (langue, informatique...).</p> <p>En L1 une présentation des entreprises est faite ; en L2 un stage, en laboratoire ou en milieu professionnel est proposé. Une UE de professionnalisation est intégrée au cursus. Des journées d'information et des témoignages d'anciens complètent cette ouverture vers l'entreprise.</p> <p>La place de la professionnalisation est donc correcte, mais elle pourrait être encore développée pour inciter les étudiants à candidater davantage aux licences professionnelles.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est assez claire avec les compétences acquises par année et par parcours. Des tableaux pourraient en simplifier sa lecture.</p>
Place des projets et stages	<p>Un stage optionnel de deux semaines minimum (70 heures) est proposé dans une UE transversale de L2, commune aux trois parcours de la licence. Il peut être mené en laboratoire et inciter à une formation plus poussée par la recherche en master, ou en milieu industriel. Les sujets sont variés mais parfois sur des thèmes marginaux par rapport à la licence. Le stage donne lieu à un mémoire et une soutenance qui sont évalués aussi bien sur la forme que sur le contenu. Cette immersion professionnelle est une bonne initiative mais sa durée et le semestre où elle a lieu (S3) peuvent être reconsidérés afin de l'optimiser.</p>
Place de l'international	<p>La licence est ouverte à l'international, mais sans politique très active en ce sens. L'enseignement des langues étrangères porte sur 30 h par semestre.</p> <p>Sur la période évaluée, deux étudiants en mobilité entrante sont signalés et 27 en mobilité sortante (la plupart pour une année entière). L'accueil d'étudiants est facilité par l'existence d'un enseignement de français</p>

	<p>pour étudiants étrangers. Leur recrutement a lieu via les canaux usuels de candidature (Campus France ou ambassade selon le pays). La proposition d'un parcours international en anglais comme indiqué dans le dossier renforcera cette politique d'accueil d'étudiants internationaux. La mobilité sortante est davantage organisée et bénéficie d'accords bilatéraux et ERASMUS. L'enseignement de l'anglais à chaque semestre favorise le flux sortant vers des pays anglophones, mais cela ne concerne qu'une minorité d'étudiants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'Université, le département de Biologie et l'équipe pédagogique sont très impliqués sur ces points. Les dispositifs mis en place semblent performants mais manquent de précision dans le dossier.</p> <p>A l'intérieur de la licence <i>Sciences de la vie</i>, des passerelles existent entre parcours, déjà par le fait d'un tronc commun significatif qui perdure en L2 pour les parcours <i>BCP</i> et <i>BOP</i>. Le choix de la mention du parcours <i>Bio-STU</i> peut être pris jusqu'au semestre 6 (<i>Sciences de la vie</i> ou <i>Sciences de la terre</i>).</p> <p>Les relations lycée-université sont très développées en amont afin de mieux faire connaître le système universitaire. L'accueil de bacheliers en L1, de recalés de PACES après un semestre et de titulaires de BTS (brevet de technicien supérieur) ou DUT (diplômes universitaires de technologie) en L2 ou L3 est organisé au sein de la licence. Les étudiants arrivant sans tous les acquis nécessaires peuvent suivre une semaine de prérentrée et bénéficier de l'UE passerelle du L2-S4 « expérience professionnelle ». Les étudiants repérés comme décrocheurs sont suivis davantage par leurs référents et une réorientation leur est souvent proposée. Aucun autre dispositif d'aide à la réussite en licence et notamment en L1, n'est mentionné, malgré un taux d'échec significatif en L1. Le passage vers les licences professionnelles est aidé par une option d'UE transversales.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La licence est obtenue en formation initiale et éventuellement en validation des acquis de l'expérience (VAE, aucune procédure engagée), elle n'est pas ouverte en apprentissage ni en formation continue. L'enseignement dispensé est principalement sous forme de cours magistraux, surtout au semestre 1. Les enseignements pratiques pourraient être davantage développés d'autant plus qu'ils constituent l'un des objectifs de la formation. Des aménagements des enseignements et contrôles sont possibles pour les étudiants en situation particulière.</p> <p>Les usages du numérique dans l'enseignement via la plateforme Moodle sont assez différents d'un enseignant à l'autre et selon les disciplines. L'université participe au réseau Unisciel qui donne accès à des documents en ligne produits par d'autres universités. Les étudiants ont accès à divers contenus en ligne pour compléter leur formation. Le taux d'utilisation par les étudiants n'est pas indiqué.</p> <p>En langue, le niveau visé est B2 en fin de première année de master. Si la progression est insuffisante lors du cycle licence, les étudiants sont invités à un travail individuel en laboratoire de langue.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants est réalisée par semestre, mais aussi à mi-semestre en S1, ce qui permet aux étudiants de se positionner. Des examens de TP sont proposés dans certaines UE. Le semestre est validé si la moyenne est d'au moins 10/20, il peut y avoir compensation entre semestre de même année. Le jury de mention se tient après les jurys de semestre et comporte un représentant de chaque parcours; le classement des étudiants qui peut servir à leur intégration en master porte sur le L3. L'évaluation des étudiants est très correctement réalisée.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est mis en place. Le portfolio remis aux étudiants est complété de façon individuelle par l'étudiant lui-même et concerne les UE transversales (langue, C2I, stage), mais sa mise en place a pris du retard.</p> <p>Les compétences acquises sont détaillées par parcours dans la fiche RNCP mais le supplément au diplôme n'est pas fourni.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'enquête est menée par l'observatoire du service d'orientation de l'université Cap'Avenir, à 12 et 30 mois ; depuis peu ce service s'est aligné sur les enquêtes réalisées pour d'autres formations à 12 et 24 mois. Il n'y a pas de suivi direct par l'équipe pédagogique. Les pourcentages de réponse ne sont pas indiqués.</p> <p>Aucune précision n'est fournie sur la façon de prendre en compte les</p>

	<p>résultats de ces enquêtes dans l'amélioration de la formation, même si un questionnement est présenté quant à l'avenir des non diplômés afin de les considérer dans la réflexion. L'enquête est cependant complétée par le devenir des étudiants de L1 qui montre une certaine valorisation de cette première année de licence (éléments non chiffrés).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La procédure d'autoévaluation a été bien intégrée par le département, la composante et l'établissement. Les évaluations systématisées des enseignements sont indéniablement un point fort même si le taux de réponse (non précisé) est jugé trop faible.</p> <p>Les étudiants font chaque année une évaluation des parcours et des enseignements. Les remarques sont prises en compte ainsi que les taux de réussite pour engager des modifications comme par exemple celles des UE transversales qui ont gagné en cohérence.</p> <p>Par contre, il n'y a pas à proprement parler de conseil de perfectionnement de mention. Une commission pédagogique constituée d'enseignants à l'échelle de l'UFR Sciences et Techniques se réunit mensuellement, mais ne semble pas répondre aux objectifs ni à la composition d'un conseil de perfectionnement. Cette commission se préoccupe aussi de la continuité avec les masters. Le jury de mention semble jouer un rôle dans l'amélioration continue de la formation.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

Vous trouverez ci-après l'ensemble des réponses des responsables de formations ou de composantes aux interrogations formulées dans les rapports et des commentaires sur les recommandations des experts.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**

Eléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	STS
Type (Licence, LPro, Master)	Licence
Intitulé de la formation	Sciences de la Vie
Responsable de la formation	Marie-Anne BESSIERES

Nous avons bien reçu le rapport d'évaluation de la mention de licence en Science de la Vie par le comité d'expert que nous remercions pour leur analyse et leurs recommandations. Cet éclairage extérieur nous permettra d'améliorer la construction de l'offre de formation 2017-2022. Nous avons toutefois relevé certaines erreurs factuelles que nous rapportons ci-dessous.

- **Pages 4 & 5 :** « *L'organisation du parcours Bio-STU... n'apporte pas les 30 ECTS nécessaires* », « *le semestre 6 n'apporte pas les 30 ECTS nécessaires* » : chaque semestre de chaque parcours de l'offre de formation de cette licence permet l'obtention de 30 ECTS y compris dans le parcours Bio-STU. La licence est donc systématiquement validée après l'obtention de 180 crédits ECTS.
- **Page 4 :** « *l'ouverture vers la professionnalisation Laisse une place limitée à la réflexion sur le projet professionnel* » : les UE de « projet professionnel » et de PVP sont obligatoires pour tous les étudiants de la licence dès le S1. Ils permettent : 1/ l'acquisition d'une méthodologie de prise de décision face à des enjeux de projet professionnel et d'orientation dès le premier semestre (avec une approche proposée au niveau national par l'association « projetpro.com ») 2/ une information sur les différents secteurs d'emploi liés à la licence 3/ une immersion en stage, stage qui est largement effectué en milieu professionnel par nos étudiants 4/ l'accès à des journées d'information avec la participation d'anciens étudiants de la licence.
- **Page 4 & 7 :** « *absence de supplément au diplôme* » : la scolarité de l'UFR sciences et Technique délivre les suppléments aux diplômés à nos étudiants sur demande de leur part.

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE